**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’EXAMEN DU RAPPORT DU BURUNDI POUR LE TROISIEME CYCLE DE L’EPU**

*18 janvier 2018*

**Monsieur le Président,**

La délégation du Burkina Faso remercie la délégation du Burundi pour avoir soumis et présenté son rapport au titre du 3ème cycle de l’Examen périodique universel (EPU).

Il en ressort que des acquis ont été obtenus depuis le précédent examen en 2013.

Toutefois, il y a lieu de relever que la réalisation des droits humains est une quête permanente. C’est pourquoi ma délégation encourage le Burundi à intensifier ses efforts dans les domaines suivants pour leur nette amélioration :

* la réconciliation nationale ;
* la coopération avec le Conseil des droits de l’homme et tous ses mécanismes, ainsi qu’avec les organes conventionnels ;
* la ratification des instruments internationaux de droits humains auxquels il n’est pas encore partie et la mise en conformité de sa législation nationale avec ceux-ci ;
* la liberté d’expression ;
* la lutte contre l’impunité ;
* les droits de la femme, en particulier l’éducation des filles, les violences basées sur le genre, la santé maternelle et infantile.

Ma délégation souhaite au Burundi de tirer le meilleur profit du présent examen périodique universel et l’exhorte à mettre pleinement en œuvre les recommandations qu’il acceptera.

**Je vous remercie**